

**Association Bébé Boutique**  
4, rue de Verdun  
35300 Fougères  
Tél: 0223518169

Email: [bebeboutque@orange.fr](mailto:bebeboutque@orange.fr)  
Site internet : [bebeboutique35.fr](http://bebeboutique35.fr)

## Règlement dépôts

**Bébé boutique** est une association à but non lucratif, loi 1901, gérée par un conseil d'administration, de nombreux bénévoles encadrés par une animatrice mise à disposition par Familles Actives au Centre Social.

**Bébé Boutique est le relais entre les adhérents déposants et les acheteurs**

**Une adhésion à l'association *Bébé Boutique* est obligatoire pour les dépôts.**

**L'adhésion est de 5€ /an à compter de la date d'adhésion.**

Notre action éco solidaire participe au lien social et à la protection environnementale et permet de donner une 2<sup>ème</sup>, voir 3<sup>ème</sup> vie à des vêtements et matériels.

## Horaires d'ouverture

***Les dépôts ont lieu sur RDV tous les jours sauf le mercredi après midi et le samedi.  
Pas de dépôts les jours de préparation de paiement.***

**La vente est ouverte à tous, tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 17h30  
Le samedi 9h30 – 12h30**

**La boutique est fermée le lundi matin, jeudi matin et samedi après midi.**

L'association a pour vocation d'aider les familles à s'équiper et acquérir à prix modique des vêtements d'enfants de 0 à 14 ans, propres, en bon état, repassés, non démodés et de saison, chaussons, chaussures en bon très état, matériel de puériculture, jeux d'éveil complets, en bon état et conforme aux normes de sécurité.

**Le nombre d'articles ou de lots déposés sont limités à 14 par adhérent.**

Des lots de 2 ou 3 articles du même âge sont autorisés, (ex : ensembles, bodys, chemises de corps, slips, chaussettes...)

**Le prix des articles est fixé en accord avec les déposants et les bénévoles de l'association.**

**Ce prix est augmenté de 30% à la vente.**

Les ressources de l'association proviennent de la cotisation des adhérents et du % sur les ventes au titre de la prestation.

**Les articles sont impérativement déposés pour 2 mois environ**, le matériel de puériculture (poussette, lit, table à langer, chaise haute, etc.), pendant 3 mois environ.

## Attention

Le paiement par chèque sera établi au nom du déposant, il sera remis avec la reprise des invendus.

**Sac et paiement devront être repris au plus tard 1 mois après la date de paiement.**

**Passé ce délai, le paiement et les invendus seront considérés comme dons à l'association.**

**Après le paiement et la reprise des invendus, vous pourrez faire un nouveau dépôt.**

**Vérifiez votre sac lors de la reprise, aucune réclamation ne sera acceptée après votre départ.**

**Nom, prénom de l'adhérent**

**Date et signature**